

Syndicat de la copropriété des îlots V40 & V41 – Le Havre  
**Conseil syndical**  
13 septembre 2024

Présents : Mmes Lanciaux, Soudry (V40) ; Mmes Lecointre, MM. Denécheau, Drieu, Duron, (V41) ; M. Morlot (Jullien et Allix).

Excusé(e)s : Mmes Pucheus, Sombart, M. Lejeune (V40) ; Mmes Mourot, Prigent, M. Hervé (V41).

*La séance débute à 18.00 et se termine à 20.00.*

*Hervé Drieu quitte la séance à 19.30.*

### **1. Point sur la tranche 2 de la restauration des façades**

La restauration de la tranche 2 est très avancée et l'échafaudage devrait être retiré fin octobre sauf imprévu (conditions météorologiques).

Pascal Denécheau soulève le problème des copropriétaires qui ne savent pas effectuer les démarches nécessaires avant le début des travaux afin d'obtenir les subventions de la Communauté urbaine. Guillaume Morlot précise que la cellule téléphonique de la Communauté urbaine pour la rénovation ne donne pas les bonnes informations aux personnes qui veulent rénover leurs garde-corps. Ce point sera abordé lors de la réunion du 27 septembre avec les différents services de la ville du Havre et de la Communauté urbaine.

Enfin, Pascal Denécheau informe le conseil qu'il a préparé et envoyé un dossier de candidature pour le concours « Trophée du Patrimoine Normand » organisé par la Fondation du Patrimoine. Il y a un prix d'un montant de 30 000 € à la clef.

### **2. Point sur la réfection des toitures-terrasses : ASTEN**

Les travaux sont bien avancés au V41. Les travaux pour le V40 devraient commencer rapidement. Un rendez-vous est prévu avec le fournisseur des plantations sur les terrasses basses pour sélectionner la végétation la plus appropriée afin de recouvrir les deux bâtiments de liaison (portiques).

### **3. Gardien (îlot V40)**

Malgré les multiples interventions du syndic et des membres du conseil syndical, le travail du gardien de V40 ne donne toujours pas satisfaction.

### **4. Remplacement de la platine d'entrée, tour V41**

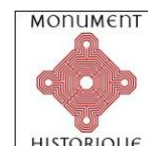
Les travaux du remplacement de la platine d'entrée du 103 rue Victor Hugo doivent commencer début octobre.

### **5. Installation de la rampe d'accès au parking (îlot V41)**

Les architectes ont fourni le dessin de la rampe qui est actuellement en fabrication. Pour ne pas altérer la partie du trottoir qui vient d'être refaite et en attendant la pose de la rampe, il a été demandé à l'entreprise H. Chevalier de couler un bloc de béton empêchant les véhicules de stationner dans la descente vers le parking.

### **6. Réparation de la barrière d'accès à la cour du V41**

Le moteur a été remplacé et la barrière est de nouveau opérationnelle.



### 7. Réparation de la fuite au 187 rue de Paris (îlot V40)

L'entreprise Chevalier signale qu'elle ne peut démonter une dalle qui doit être cassée pour pouvoir accéder à la fuite. L'entreprise a fait un devis pour refaire cette dalle, devis qui a été accepté par le syndic. Les travaux vont pouvoir débuter pour la réparation de la colonne d'eaux usées et la repose de parement dans l'escalier.

### 8. Aménagement des jardins

En lien avec le concours organisé par la Fondation du Patrimoine (voir plus haut) un projet d'aménagement des deux jardins (îlots V40 et V41), entrant dans le périmètre de la protection au titre des monuments historiques, a été commandée à l'entreprise Atelier Gallium, paysagiste havrais diplômé de l'École nationale supérieure de Paysage de Versailles. L'objectif est d'aboutir à une amélioration sensible du cadre de vie de l'intérieur de nos îlots, les jardins étant réduits depuis très longtemps à leur plus simple expression (herbe et arbres vieillissants). Le projet validé par l'architecte des bâtiments de France, ainsi que son financement seront présentés à l'assemblée générale des copropriétaires.

### 9. Suite des travaux de restauration des façades

Conformément aux décisions prises par l'assemblée générale de 2023, une nouvelle mise en concurrence des entreprises va être effectuée pour la suite des travaux. La prochaine tranche prévue en 2025 est la façade rue de Paris (îlot V40).

### 10. Questions diverses

Céline Lecointre signale une fuite dans les parties communes au niveau des caves au V41. Le gardien va en être informé.

Au V40, la borne est hors service car elle a été violemment percutée par un véhicule. Le conducteur ne s'est pas signalé ce qui aurait permis de faire jouer son assurance au lieu de celle de la copropriété. Plusieurs copropriétaires demandent la remise en fonction des grilles monumentales avec une motorisation permettant de fermer l'îlot en soirée. Des devis doivent être réalisés après identification d'entreprises en capacité de réaliser ces travaux.

Chantal Lanciaux souhaite que le syndic oblige les cabinets médicaux de faire afficher un mot à l'intention des patients afin de leur demander de respecter les parties communes. Elle redemande que leur femme de ménage fasse une fois par semaine comme les médecins et dentistes s'y étaient engagés.

Enfin, la CRAM a proposé des devis pour le remplacement des ballons d'eau chaude en sous-station des deux tours V40 e V41. Guillaume Morlot propose de solliciter un bureau d'étude pour avis, étant donné le coût important de ces travaux.

Le président, pour le conseil syndical, Pascal Denécheau

Retrouvez ce compte-rendu en ligne sur le site internet de la copropriété  
[www.v40v41.fr](http://www.v40v41.fr) rubrique *Vivre dans les îlots*.

